

## Atelier 3 – Evaluation des actions de prévention

### Innovier dans une perspective de généralisation

Nolwenn Stevens

*Unité hospitalière d'innovation en prévention (UHIP)*

*Service de Soutien Méthodologique et d'Innovation en Prévention (SSMIP)*

*Pôle de santé publique - CHU de Bordeaux*

# Pourquoi innover ?

## Evolution des besoins de santé

- ✗ Evolution démographique : vieillissement de la population
- ✗ Transition épidémiologique
- ✗ Inégalités de santé (ISS et ITS)

## Transformation et défis du système de santé

- ✗ Système de santé inadapté : organisation centrée sur l'épisode de soins vs parcours de santé
- ✗ Prévention mis à l'agenda politique
- ✗ Déficit économique, soutenabilité questionnée
- ✗ Déserts médicaux et hyperurbanisation
- ✗ Prévention mis à l'agenda politique
- ✗ Place croissante de l'utilisateur et démocratie en santé

## Apparition de nouveaux outils et de nouvelles pratiques en santé

- ✗ Révolution digitale
- ✗ Exercices regroupés des professionnels de santé favorisés, travail en réseau, pluriprofessionnalité
- ✗ Apparition de nouveaux métiers (coordination++)

**INNOVER pour S'ADAPTER, REpondre aux nouveaux besoins, accompagner les évolutions, les transformations en cours...**

# Innover, qu'est ce que c'est ?

## INNOVER pour S'ADAPTER, REpondre AUX NOUVEAUX BESOINS, ACCOMPAGNER LES EVOLUTIONS, LES TRANSFORMATIONS EN COURS...



Répondre à un problème lié à la santé ou au système de santé



Par l'amélioration d'un bien, d'un service ou d'une méthode préexistants **ou** par l'introduction d'un bien d'un service ou d'une méthode nouveaux



En intégrant les données de la science

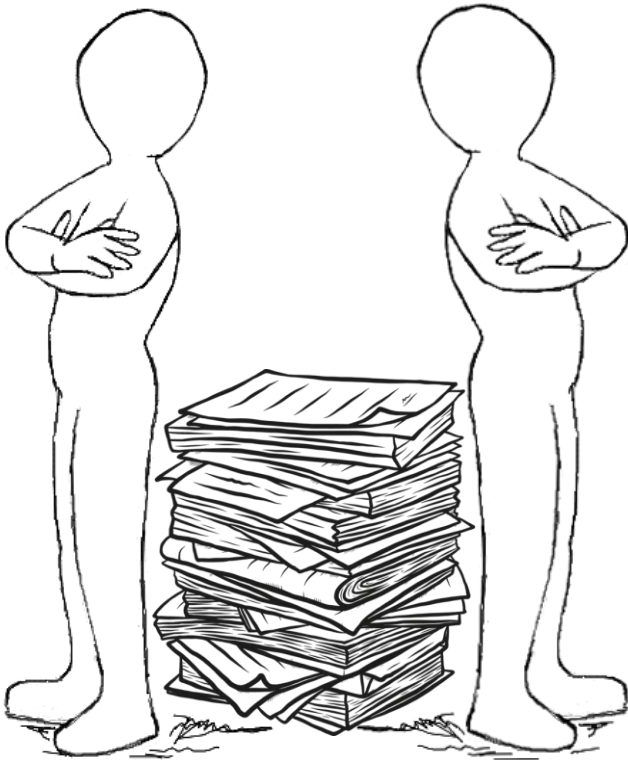


Au service de la population ou de la société



**En anticipant la transférabilité et la mise à l'échelle de l'innovation**

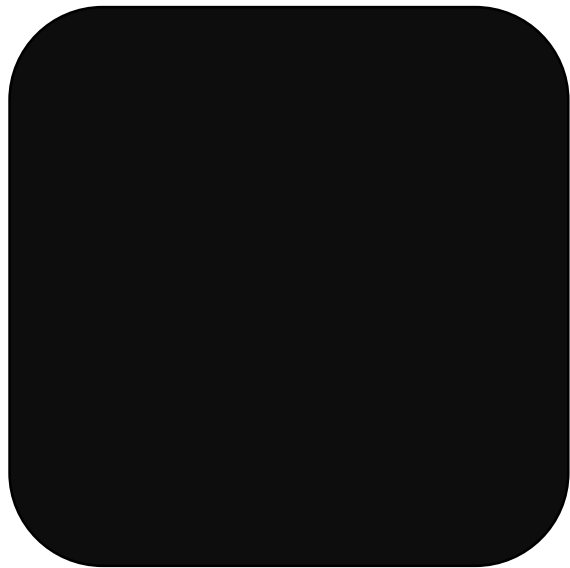
## Les « innovations d'hier et d'aujourd'hui »



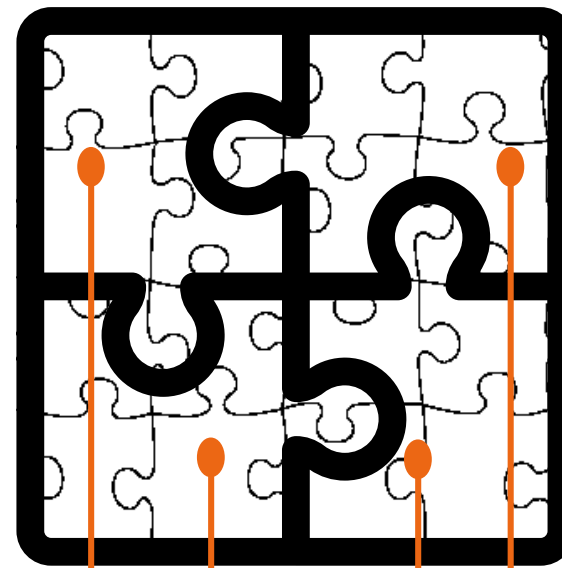
- **Les innovations sont victimes d'un défaut criant d'évaluation**
- **Les innovations se dispensent du dialogue entre acteurs, chercheurs et décideurs**
- **Les innovations souffrent d'un manque de visibilité**
- **Des interventions conçues comme des unités figées**

# Les « innovations de demain » : considérer le système interventionnel pour comprendre les ingrédients clés qui conditionnent l'efficacité des interventions

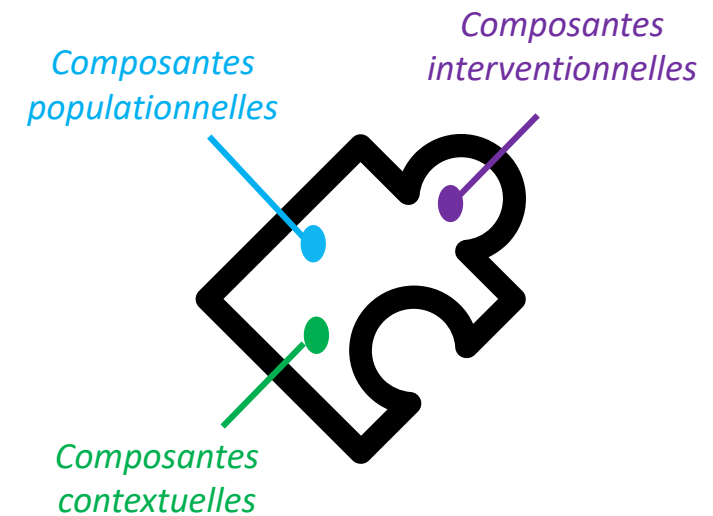
Intervention



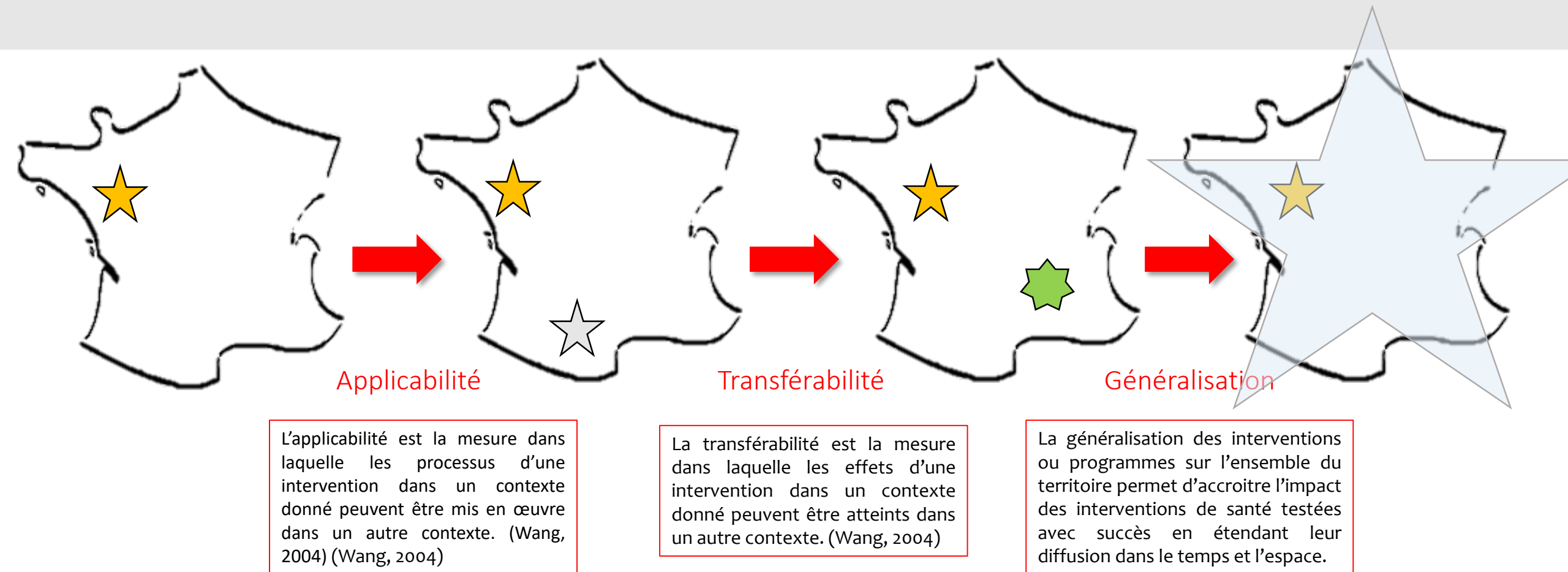
Système interventionnel complexe



Modalités d'intervention



## Les « innovations de demain » : penser dès l'amont la généralisation des expérimentations



**De nouvelles cibles évaluatives et de nouvelles méthodes évaluatives pour les interventions innovantes de prévention et promotion de la santé**

# Innover dans une perspective de généralisation, une dynamique soutenue par les pouvoirs publics

## L'art.51 de la LFSS pour 2018



### *Loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018*

*Un dispositif qui vise à expérimenter des organisations innovantes faisant appel à des modes de financements et d'organisation inédits permettant de décloisonner le système de santé français et d'inciter à la coopération entre les acteurs.*

*Les projets d'expérimentation seront sélectionnés en particulier sur leur caractère innovant, efficient et reproductible. L'amélioration du service rendu à la population, l'équilibre du schéma de financement, l'impact sur les organisations, la pertinence des modalités d'évaluation proposées et la faisabilité opérationnelle seront également pris en compte.*

# Accompagner l'innovation dans une perspective de généralisation

## L'expérience « Pilote Obésité – Article 51 »

### ↳ Programme d'accompagnement du dispositif « Article 51 »

- Un espace de co-construction et d'échanges entre porteurs de projets et décideurs régionaux et nationaux
- Une méta évaluation des projets, portant sur l'obésité, soumis à l'article 51 LFSS 2018

### ↳ Encourager et faciliter le déploiement de projets pérennes et « génériquables » immédiatement

- Anticiper l'analyse de transférabilité des projets



# Accompagner l'innovation dans une perspective de généralisation

## L'expérience « Pilote Obésité – Article 51 »

Décembre 2018

Juin 2019



3 groupes accompagnés mêlant porteurs de projets et décideurs

- Obésité adulte
- Obésité pédiatrique
- Chirurgie bariatrique



Une quinzaine de projets accompagnés, d'échelle régionale ou nationale



- Description fine de chaque projet
- Compréhension accrue des projets
- Identification des convergences entre projets
- Précisions des spécificités territoriales
- Fusions de certains projets

# Accompagner l'innovation dans une perspective de généralisation

## L'expérience « Pilote Obésité – Article 51 »

1

### Décrire l'innovation a priori

Identifier et inventorier les principales modalités d'intervention constituant les innovations proposées.  
Identifier les composantes interventionnelles, contextuelles et populationnelles de ces modalités d'intervention.

2

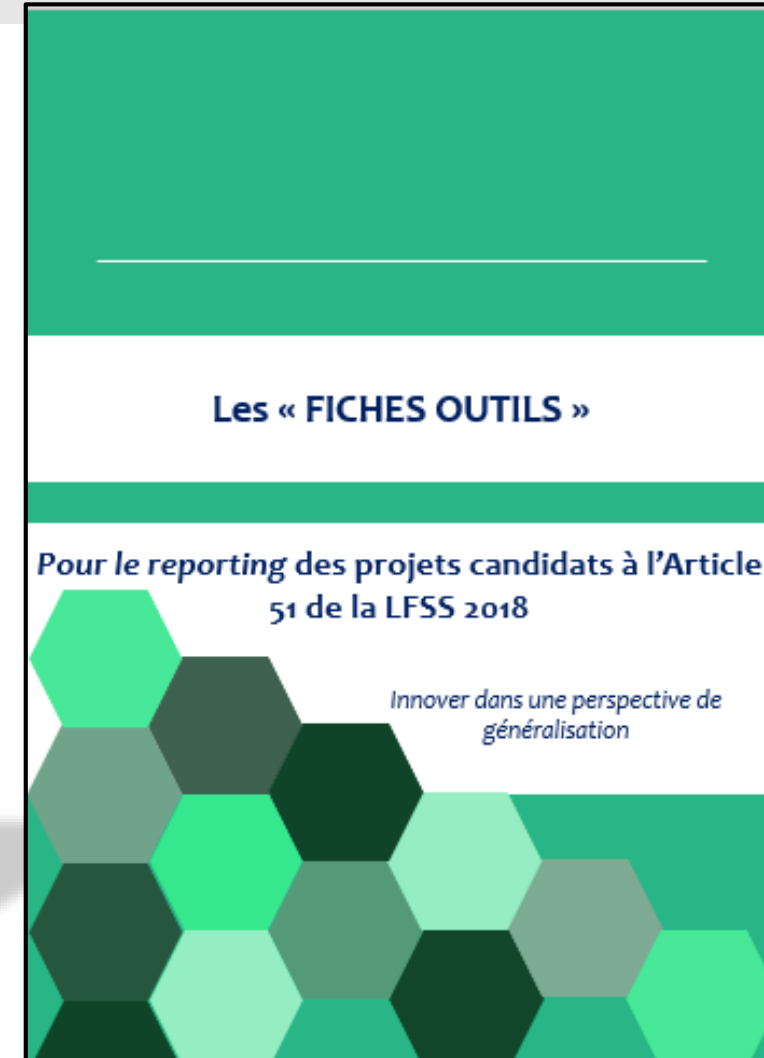
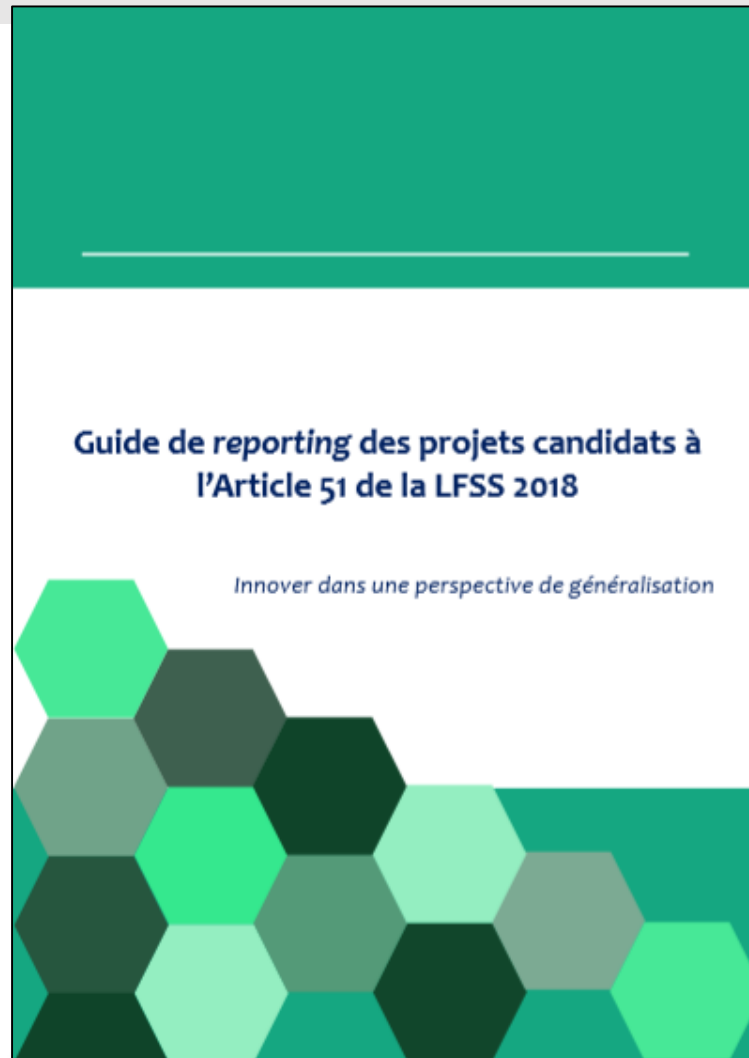
### Apprécier les conditions de transférabilité de l'intervention a priori

Identifier les fonctions clés des innovations proposées.  
Identifier les marges de souplesse et d'adaptation aux besoins et aux contextes qu'il est impératif de préserver.

Pour cela, il est proposé une structuration et une standardisation de la description des innovations.

# Accompagner l'innovation dans une perspective de généralisation

## L'expérience « Pilote Obésité – Article 51 »



**Merci pour votre attention**